



## Abandon de chantier par mon entrepreneur

Par **piistoke**, le **15/07/2008** à **21:34**

Bonjour, rnJ'ai fait appel à un artisan pour des travaux de rénovation de mon pavillon. On l'a trouvé sur internet.rnNous avons signé un devis de 58025 €, avec un acompte de 35% en début, 35% en milieu et la totalité à la fin. La durée du chantier devait être de 2 mois ( dit oralement). rnLes travaux ont commencé début Février et ils ne sont toujours pas finit. L'entrepreneur m'a téléphoné mi juin, pour me dire que le chantier n'était plus rentable, que l'essence était beaucoup trop chère. Il a deux heures de route pour venir.rnNous lui avons donné 70% + 10000€ pour les travaux. rnJE viens de recevoir une lettre recommandée de sa part, ou il me demande 12000 euros pour continuer les travaux. Je lui ai répondu que non, que selon notre devis moi j'étais en règle que lui non. rnIl devait se présenter ce jour pour continuer, mais il n'est pas venu. rnJe sais plus quoi faire ?rnQuand je lui ai demandé une attestation de responsabilité civile, il m'en a donné une, qui n'est ni datée et qui ne correspond pas aux travaux effectués à mon domicile.rnQue dois je ?rnMerci de vos réponses ou conseilsrnHélène